

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF454

présenté par

M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 50 TERDECIES A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l'article 50 *terdecies* A, introduit par le Sénat contre l'avis du Gouvernement, qui modifie les modalités de dépôt des comptes annuels prévues dans le cadre des avantages fiscaux ouverts au titre d'investissements en outre-mer.

Le sujet porté par l'article, qui avait été débattu à l'Assemblée en première lecture, relève en effet de la doctrine fiscale et devrait prochainement faire l'objet d'une instruction fiscale complète.